

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

22 août 2018

Lors de la séance des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi vingt-deuxième jour du mois d'août deux mille dix-huit (22-08-2018) à compter de vingt heures (20 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire de Héraultville;
- Monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et préfet suppléant;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Madame Sonia Richard, mairesse suppléante de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Monsieur Michel Germain, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;

Était absent :

- Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin;
- Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 20 h.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Re 18-08-124

Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Ouverture de la séance;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018;
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2018;

- Adoption des comptes à payer;
- Correspondance;
- Acquisition de connaissance sur les eaux souterraines;
- Entérinement des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC) :
 - a) FLI / FLS;
 - b) Politiques d'investissement
- Demande de financement de radars pédagogiques auprès du ministère des Transports du Québec (Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière);
- Demande d'appui financier : Économie du savoir Mauricie;
- Approbation du rapport financier 2017-2018 du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);
- Autorisation d'appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles;
- Autorisation dépôt de deux projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), dans les Territoires non organisés;
- Frais d'arpentage et cadastre pour tirage au sort de terrains sur terres publiques;
- Autorisation de travaux dans le cours d'eau de la décharge du lac Trottier;
- Varia :
 - a) Dépôt des rapports semestriels de la MRC et des TNO
 - b) Désignation d'un répondant en matière d'accommodements;
 - c) Approbation du Plan d'action de la SIM;
 - d) Actions pour implantations des réseaux internet et cellulaires dans Mékinac;
- Questions de l'assemblée;
- Levée de l'Assemblée

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JUIN 2018

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 13 juin 2018 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Re 18-08-125

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Michel Germain, maire de Grandes-Piles et

il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2018 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Re 18-08-126

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2018.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DES COMPTES

Deux listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

1^{re} liste

<u>Rémunération des employés (es) (10 semaines)</u>	<u>203 264.18</u>
<u>Déplacement des employés (es)</u>	<u>5 346.23</u>

Fournisseurs de biens et services (2 mois)

Telus	331.23
Telus mobilité	287.30
Xittel (téléphone)	651.93
Xittel (internet)	609.37
Hydro-Québec	1 770.30
Distribution Vithemon	187.75
RREMQ	24 100.65
La Capitale	16 867.38
Xérox Canada	911.70
Monsieur Marcel Perron	2 886.54
Entreprises de distribution Denis Samson	138.00
Servitec inc. - contrat mensuel, TAQ	28 683.71
Fournitures de bureau Denis	442.18
Fonds de l'information foncière	480.00
Syndicat des employés	1 852.25
CARRA	193.29
Ass. des aménagistes du Québec	827.68
Chez Jacob	187.12

Club de golf Le St-Rémi	450.00
Ferme apicole Mékinac	41.60
J.M. Sport	37 414.22
URLSM	1 000.00
Savonnerie B-L	348.40
PG Solutions	13 555.57
Purolator	42.23
RGMRM (Q-P, fosses septiques, enfouissement)	270 418.28
Bad Boy Design	7 172.96
CDC Mékinac	40.00
Ôze Publicité	885.31
Accomodation mini prix	48.00
CS de l'Énergie	5 219.36
Corp. Transport adapté Mékinac	106.38
Marcel Guimond & Fils	1 823.19
Ville de La Tuque	300.00
ADGMRCQ	459.90
Marie-Ève Arpin	30.00
Bulle givrée	35.00
Excavation Mékinac	482.90
Location J.M. Sports inc	82.64
À la Fût	22.00
Jean-Guy Poirier	436.89
Solutions informatiques INSO	155.22
St-Maurice Télécom	5 747.60
Tremblay Bois Mignault Lemay	4 040.81
Coop Univert	51.60
Désaulniers Gélinas Lanouette	13 797.00
Ville de Saint-Tite	2 639.99
<u>Visa :</u>	
Registre foncier	16.00
RDPRM	36.00
InReach	73.40
Cocktail Collège de Shawinigan	200.00
Frais de déplacement	342.14

Total fournisseurs : 448 922.97

Fonds de développement du territoire

IDÉ Trois-Rivières (PDAAM)	25 000.00
St-Adelforce	1 000.00
L'Aventureux	4 000.00

Fête estivale de Lac-aux-Sables	1 000.00
Fête nationale Notre-Dame-de-Montauban	250.00
Paroisse St-François - Communauté St-Joseph	1 000.00
Pôle d'économie social Mauricie	5 000.00
Les Terres d'Éliasgoth	1 900.00
IciMédias	2 842.18
Éditions communautaires des Chenaux	689.85
Festival Western St-Tite	5 000.00
LeMercier St-Tite	1 620.59
Cogéco Média inc.	1 135.95

Total FDT : 50 438.57

Développement économique

Équifax	511.64
Lambert Therrien avocats	3 426.03
Désaulniers Gélinas Lanouette (CLD)	10 462.73

Total Développement économique : 14 400.40

Prêts

À La Fût (FLS)	75 000.00
À La Fût (FLI)	75 000.00

Total Prêts : 150 000.00

Promotion Touristique

Telus	196.46
ADN Communication	7 761.92
Autobus Paul-Le Jeune	204.66
Belle à croquer	181.97
Ferme apicole Mékinac	41.60
Oz Design	6 780.66
Tourisme Mauricie	635.81
Ass. des gens d'affaires de St-Tite	200.00
Les Immeubles Dolia	2 379.98

Total Tourisme : 18 383.06

Communauté entrepreneuriale

Belle à croquer	89.68
À la Fût	57.15
Nature frugale	48.57

Total entrepreneurial : 195.40

Activité de loisir/culture

Réseau Loisir Mékinac	1 850.00
Marie-Ève Arpin	2 350.00
Ville de Saint-Tite	500.00

Total Loisir/Culture : 4 700.00

Programme de rénovation de l'habitat

C04010PRR0022 - Hérouxville	10 152.08
C04010PRR0033 - St-Séverin	11 387.38
C04010PRR0018 - Notre-Dame-de-Montauban	8 025.94
C04010PRR0038 - Ste-Thècle	11 618.82
Service d'aide à l'habitation	2 368.49

Total Rénovation de l'habitat : 43 552.71

Baux de villégiature

DV Auto inc	110.85
Désaulniers Gélinas Lanouette	2 931.86
Le Groupe Harnois	344.63

Total Baux de villégiature : 3 387.34

Cour municipale

Denis Carpentier	200.00
Indemnité aux témoins	
Remboursement d'un trop perçu	137.80
SAAQ	598.24
Trudel & associés, huissiers de justice	195.80
Ville de Shawinigan	200.00
Ministre des Finances	45 837.00
Cour municipale St-Félicien	122.00
Tremblay Bois Mignault Lemay	4 815.11

Total Cour municipale : 52 105.95

Grand total : 994 696.81

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL

Hydro-Québec	28.79
Excavation Jovanex	275.94
Ministre des Finances (expropriation)	60 000.00
Gilbert, Deschênes & Ass.	2 716.29
Tremblay Bois Mignault Lemay	9 648.13

Total : 72 669.15

TNO DE MÉKINAC

Tourisme Mauricie	3 891.20
RIVST-M	200.00
Corp. dév. de la rivière St-Maurice (balisage)	5 748.75
Entreprises Romar	439.78
SEPAQ	833.57
Municipalité de St-Michel-des-Saints	200.00

Total : 11 313.30

2^e liste

MRC DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 2 347.56

Rémunération des maires (2 mois) 14 138.47

Fournisseurs de biens et services

Monsieur Alexis Rheault	62.98
Ass. des directeurs de développement économique du Québec	750.00
Alumiplan	2 690.42
Bad Boy Design (tournoi golf)	533.48
Distribution Vithemon	6.25
Entreprises de distribution Denis Samson	214.00
Ôze publicité	179.36
Chez Jacob	213.28

Total fournisseurs : 4 649.77

Fonds de développement du territoire

L'Aventureux	6 000.00
Icimédias inc.	1 098.01

Total FDT : 7 098.01

Tourisme

Camping La Gervaisie	109.23
----------------------	--------

Total Tourisme : 109.23

Loisir et Culture

Marie-Ève Arpin	150.00
-----------------	--------

Total Loisir et Culture : 150.00

Programme de Rénovation

C04010PRR0042 - Notre-Dame-de-Montauban	10 961.80
---	-----------

Total Rénovation : 10 961.80

Programme d'aide aux villégiateurs

ZEC Gros Brochet	12 000.00
------------------	-----------

Total PAV : 12 000.00

Cour municipale

SAAQ	155.89
------	--------

Total cour municipale : 155.89

Grand total : 51 610.73

TNO DE LA MRC DE MÉKINAC

Les entreprises Carl Marchand	2 198.90
Icimédias inc.	342.63
	<u>2 541.53</u>

Je, soussigné, Claude Beaulieu, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 22 août 2018.

Claude Beaulieu
Secrétaire-trésorier

Re 18-08-127

Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables, et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 22 août 2018 totalisant 1 046 307.54 \$ pour la MRC, 72 669.15 \$ pour le parc industriel régional et 13 854.83 \$ pour les TNO.

- Adopté à l'unanimité -

CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de la correspondance suivante :

- Monsieur François Boucher, directeur régional au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous informe du dépôt d'un montant de 202 747 \$, dans le cadre de FDT pour 2018-2019;
- Madame Marie-Josée Savard de Tourisme Mauricie nous informe du non-renouvellement de la signalisation et promotion de la route des Rivières pour 2019;
- Le ministre Martin Coiteux, nous informe que le FDT augmentera en 2018 et 2018. Pour notre MRC on recevra donc un montant additionnel de 104 177\$ en 2019;
- Monsieur David Clerens, directeur par intérim à la direction des aides en transport collectif nous informe qu'une retenue de 15 000 \$ sera effectuée lors du prochain versement dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif, Volet II, section I, puisque 90 000 \$ a été versé alors que l'aide financière a été établie à 75 000\$ pour 2017;
- Monsieur Marc-André Leblanc, directeur du Service des programmes fiscaux nous fait parvenir un état de dépôt au montant de 60 383 \$ dans le cadre de la mesure financière visant à compenser les

- municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour 2018;
- Monsieur Marc-André Leblanc, directeur du Service des programmes fiscaux nous fait parvenir un état de dépôt au montant de 1 566 \$ dans le cadre de la mesure financière de péréquation prévu à l'article 261 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;
 - Accusé réception du Cabinet de la ministre responsable de la Protection des consommateurs, de l'Habitation de la réception de notre résolution 18-06-100 concernant le programme d'aide à la rénovation RénoRégion;
 - Résolution 2018-07-246 de la municipalité de Lac-aux Sables demandant une aide financière de 1000 \$ pour le tournage de l'émission GolfMag au club de golf Le St-Rémi. Le Conseil de la MRC ne désire pas donner suite à cette demande;
 - Résolution 2018-07-182 de la municipalité de Notre-Dame-du-Montauban concernant l'achat de 4 afficheurs de vitesse pour leur municipalité et qu'elle est intéressé à faire partie de la demande d'aide financière du fonds de la sécurité routière;
 - Résolution 2018-07-177 de la municipalité de Notre-Dame-du-Montauban concernant l'entente relative à la révision du schéma de couverture de risques en incendie;
 - Madame Catherine Vernaudeau, directrice à la Société d'habitation du Québec nous informe que le budget initial du programme RénoRégion a déjà été alloué. Toutefois à l'automne prochain la MRC sera invitée à préciser le montant qu'elle souhaiterait recevoir et ce montant sera pris en considération lors de la redistribution des sommes non engagées par les partenaires, s'il y a lieu;
 - Madame Marie-Christine d'Amours, de Telus, nous informe du déploiement du réseau PureFibre dans notre MRC que les communautés suivantes de notre MRC seront traitées en 2019 : Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Ste-Thècle, St-Séverin et St-Tite et qu'une rencontre à ce sujet devrait avoir lieu et que la MRC sera contactée en février 2019;
 - Remerciements pour notre commandite à la Fête des voisins 2018 de la municipalité de St-Séverin;
 - Diverses lettres et résolutions d'appui concernant notre résolution 18-05-92 en appui au Festival Western;

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Re 18-08-128

Monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, et il est résolu d'autoriser le dépôt de la correspondance.

- Adopté à l'unanimité -

ACQUISITION DE CONNAISSANCE SUR LES EAUX SOUTERRAINES (ACES)

CONSIDÉRANT que les aquifères et les eaux souterraines ont un potentiel qui est mal connu, d'où l'importance de dresser un portrait portant sur l'ensemble du territoire municipalisé, et ce, au bénéfice de la région et de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que le projet comprend trois phases s'échelonnant sur les années 2018 à 2021 soit respectivement l'établissement de l'état des connaissances actuelles, l'acquisition des nouvelles données, l'analyse et le traitement de l'information ceci visant à définir la qualité, le potentiel et la vulnérabilité des aquifères de la région;

CONSIDÉRANT la demande de financement de UQAC concernant une étude sur l'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines (ACES);

CONSIDÉRANT que la contribution financière totale suggérée à la MRC de Mékinac pour accroître les connaissances sur les aquifères et les eaux souterraines sur tout son territoire municipalisé est de 30 000\$ pour la durée du programme, soit 10 000\$ par année (2018, 2019 et 2020);

Re 18-08-129

EN CONSÉQUENCE, monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu :

Que la MRC de Mékinac confirme son intérêt à participer à la réalisation du projet soumis par l'UQAC en offrant sa collaboration;

Que la MRC de Mékinac confirme sa participation financière au projet ACES du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour un montant total de 30 000 \$ pour la durée du programme;

QU'une somme de 10 000 \$ soit attribuée annuellement pour une période de trois ans (2018, 2019 et 2020) à cette participation et que celle-ci soit imputée au budget surplus partie 1.

- Adopté à l'unanimité -

ENTÉRINEMENT DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN (CIC)

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'investissement commun, lors de la réunion du 6 août 2018, relative aux investissements dans les entreprises de Mékinac dans le cadre de la politique d'investissement FLI/FLS et de la politique FDT-Volet entreprises privées;

CONSIDÉRANT que les fonds d'investissements sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 18-08-130

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban et il est résolu d'entériner les décisions du CIC pour les dossiers suivants :

- **Avivia Inc.**
FLI : 50 000 \$;
FLS : 50 000 \$;
- **Scierie Sainte-Thècle inc. (BarretteWood)**
FDT Volet Entreprises privées : 5 770 \$
- **Les Enveloppes universelles inc. (9373-7914 Québec inc.)**
FDT Volet Entreprises privées : 6 300 \$;
- **Valérie Buist (Belle à croquer)**
FLI : 10 000 \$;
FLS : 10 000 \$;
- Octroyer un moratoire de capital sur les financements de trois dossiers de prêt, tant que les dossiers sont en médiation agricole et de suivre la position de l'institution financière principale dans ces dossiers.

- Adopté à l'unanimité -

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI) / FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ (FLS) : MODIFICATIONS AUX POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les politiques d'investissement pour les fonds FLI, FLS et FLI Relève et volet entreprises privées;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajuster ladite politique en raison d'adaptation mineure;

Re 18-08-131

EN CONSÉQUENCE, monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac et il est résolu d'autoriser les modifications mineures proposées par madame Nadia Moreau, directrice du service de développement économique, pour les trois politiques d'investissement.

- Adopté à l'unanimité -

DEMANDE DE FINANCEMENT DE RADARS PÉDAGOGIQUES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE)

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac désire acquérir des radars pédagogiques;

CONSIDÉRANT que ce projet est éligible audit programme;

Re 18-08-132

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives et il est résolu d'autoriser la demande de financement pour l'acquisition de radars pédagogiques et d'autoriser monsieur Louis Filteau, directeur de l'aménagement du territoire, à signer tout document relatif à ce dossier.

- Adopté à l'unanimité -

DEMANDE D'APPUI FINANCIER : ÉCONOMIE DU SAVOIR MAURICIE (ESM)

CONSIDÉRANT que l'Économie du Savoir Mauricie par sa correspondance du 17 juillet 2018, demande une part de financement pour les services de soutien aux entreprises pour leurs projets d'innovations;

CONSIDÉRANT que ESM a démontré, au cours des dernières années, que son expertise au sein des PME de la Mauricie et de Mékinac était grandement appréciée;

Re 18-08-133

EN CONSÉQUENCE, monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, appuyé par monsieur Michel Germain, maire de Grandes-Piles et il est résolu que la MRC de Mékinac octroi un montant de 5 000 \$ par année pour 2018-2019 et 2019-2020 pour les activités de ESM, et ce approprié à même l'enveloppe régional du FDT.

- Adopté à l'unanimité -

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2017-2018 DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1) prévoit que le ministre élabore un plan tactique et un plan opérationnel d'aménagement forestier intégré pour chacune des unités d'aménagement, en collaboration avec la table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire;

CONSIDÉRANT que le Programme d'aménagement durable des forêts permet des interventions ciblées visant, notamment, la réalisation de travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant aux propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1) ainsi que la réalisation de travaux associés à la voirie multi-usage sur les terres publiques;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des MRC et villes de la Mauricie ont désigné l'Agglomération de la Tuque comme étant la délégataire pour la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des MRC et villes de la Mauricie ont désigné l'Agglomération de la Tuque comme étant la délégataire pour la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts;

CONSIDÉRANT que le conseil d'Agglomération de la Tuque a mandaté la Corporation de développement durable du Haut-St-Maurice pour la gestion du Programme.

Re 18-08-134

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle et il est résolu :

QUE le conseil de la MRC de Mékinac adopte le rapport d'activités 2017-2018, tel que rédigé par la Corporation de développement durable du Haut-St-Maurice. Les documents seront déposés à la direction régionale du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs par la Ville de La Tuque.

- Adopté à l'unanimité -

AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT que le contrat de cueillette de matières résiduelles pour les municipalités suivantes : St-Séverin, St-Tite, St-Adelphe, Hérouxville, Grandes-Piles, St-Roch-de-Mékinac et Trois-Rives, sera échu le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Ste-Thècle demande d'être inclus dans le prochain appel d'offres;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'inclure également les TNO;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de retourner en appel d'offres;

Re 18-08-135

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Michel Germain, maire de Grandes-Piles et il est résolu d'autoriser la MRC de Mékinac à préparer un cahier des charges et de lancer l'appel d'offres pour et au nom des municipalités concernées, pour une durée de trois (3) ans, et deux (2) années d'option supplémentaires ainsi que d'avoir le privilège de réduire le nombre de collectes annuelles compte tenu d'une future collecte des matières organiques.

- Adopté à l'unanimité -

AUTORISATION DÉPÔT DE DEUX PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF), DANS LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac via les TNO est admissible au PADF;

CONSIDÉRANT que les chemins Bêtes-Puantes et Foisy ont besoin d'amélioration substantielle;

Re 18-08-136

EN CONSÉQUENCE, monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, appuyé par madame Sonia Richard, mairesse suppléante de la Ville de St-Tite et il est résolu d'autoriser Louis Filteau, directeur de l'aménagement à faire et à signer la demande de financement auprès des autorités du PADF, pour un montant de 30 000 \$ pour chaque projet, totalisant ainsi 80 000 \$ par projet; ayant octroyé un montant de 50 000 \$ dans le cadre du PAV, par la résolution 18-05-80.

- Adopté à l'unanimité -

FRAIS D'ARPENTAGE ET CADASTRE POUR TIRAGE AU SORT DE TERRAINS SUR TERRES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT le tirage au sort ayant lieu à l'automne 2018, pour de nouveaux emplacements de villégiatures dans les TNO à l'ouest du St-Maurice;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'effectuer l'arpentage desdits lots selon l'entente de délégation de gestion;

Re 18-08-137

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Michel Germain, maire de Grandes-Piles et il est résolu d'autoriser monsieur Louis Filteau à mandater un arpenteur désigné pour les fins du tirage au sort de 2018. Les frais liés à ces travaux seront prélevés à même le fonds Villégiature.

- Adopté à l'unanimité -

AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE COURS D'EAU DE LA DÉCHARGE DU LAC TROTTIER

CONSIDÉRANT la demande de Ferme L.P. Germain Enr. S.E.N.C. relativement au nettoyage du cours d'eau Décharge du lac Trottier situé dans la Ville de Saint-Tite;

CONSIDÉRANT que cette demande a reçu les autorisations nécessaires des ministères concernés et qu'il y a lieu d'y donner suite;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Tite s'est retiré de l'entente inter-municipale relative à la gestion des cours d'eau de la MRC de Mékinac et que la MRC conserve la gestion complète des travaux d'entretien projetés sur ledit cours d'eau;

CONSIDÉRANT le règlement 2006-142 prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts relatives à la gestion des cours d'eau et leur paiement par les municipalités;

CONSIDÉRANT que les travaux d'entretien de la décharge du lac Trottier seront réalisés entièrement dans les limites de la Ville de St-Tite, la quote-part sera assumée à 100% par la Ville;

Re 18-08-138

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par madame Sonia Richard, mairesse suppléante de St-Tite et il est résolu :

Que le conseil de la MRC de Mékinac autorise la réalisation des travaux de nettoyage du cours d'eau Décharge du lac Trottier dans la Ville de Saint-Tite, sur une distance approximative de 302 mètres plus amplement décrit à l'Avis préalable à la réalisation de travaux d'entretien de cours d'eau en milieu agricole – Annexe 3 en date du 4 juillet 2018.

Que les coûts relatifs à ces travaux d'entretien seront assumés à 100% par la ville de St-Tite;

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit acheminée à la Ville de St-Tite pour son information.

- Adopté à l'unanimité -

DÉPÔT DES RAPPORTS SEMESTRIELS DE LA MRC ET DES TNO

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, le secrétaire-trésorier doit déposer semestriellement lors d'une séance du Conseil, les deux états comparatifs de revenus et de dépenses de la MRC et des TNO.

Madame Nathalie Groleau, secrétaire-trésorière adjointe, présente et dépose lesdits rapports semestriels en date du 30 juin 2018. Elle indique être disponible pour toutes questions relatives à ces rapports.

Aucun écart important n'est relevé. Le budget 2018 est, jusqu'à maintenant, respecté.

DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENTS

CONSIDÉRANT la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*;

CONSIDÉRANT que le conseil doit désigner un répondant afin d'assurer le respect des mesures prévues à ladite Loi;

Re 18-08-139

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et il est résolu de nommer madame Julie Bordeleau, greffière, répondante pour la MRC de Mékinac en matière d'accommodements.

- Adopté à l'unanimité -

APPROBATION DU PLAN D'ACTION DE LA SIM

CONSIDÉRANT la présentation du plan d'action de la société d'infrastructures de Mékinac (SIM) par monsieur Maxime Hamelin, analyste financier, tel que suggéré par le CA de la SIM, impliquant que la MRC accepte d'assumer d'éventuels déficits d'exploitations;

Re 18-08-140

EN CONSÉQUENCE, monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu unanimement que le Conseil de la MRC entérine le plan d'action, tel que déposé.

- Adopté à l'unanimité -

ACTIONS POUR L'IMPLANTATION DES RÉSEAUX INTERNET ET CELLULAIRES DANS MÉKINAC

CONSIDÉRANT que les réseaux internet et cellulaire sont primordiaux dans notre société moderne faisant partie du G7;

CONSIDÉRANT que ces technologies sont indissociables d'un développement prospère de l'ensemble des régions, tant urbaines que rurales;

CONSIDÉRANT que les gouvernements doivent prioriser l'implantation des réseaux de communications sans restriction;

Re 18-08-141

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban et il est résolu unanimement de demander aux gouvernements supérieurs de prioriser l'implantation des réseaux internet et cellulaire à l'ensemble des routes et rangs du Québec, et demande aux gouvernements de transmettre les actions d'implantations à court terme de ces réseaux pour maintenir la prospérité de chaque région.

- Adopté à l'unanimité -

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Re 18-08-142

Monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban, propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité -

Préfet

Secrétaire-trésorier